Département du Jura

Arrondissement de Saint-Claude

MAIRIE DE PRATZ
_____

REPUBLIQUE FRANCAISE
==========

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2014

Présents : Jean-Paul BERNASCONI, Alain DURAFFOURG, Sandrine DUTOIT, Olivier TONIUTTI, Guillaume BAILLY-BASIN, Xavier BROCHET, Carole DELAVENNA, Sylvie JOUX, Magali LAHU, Marie-Pierre MICHAUD, Romain MILLET, Franck NICOLAS, Laurent PLAUT et Gino SALDIGLORIA.

Excusé : Christian CHARGE (pouvoir à Guillaume BAILLY-BASIN)

Invitée : Sophie SCHIEFFER, Directrice de l'Accueil de Loisirs

Secrétaire de séance : Carole DELAVENNA

Début de la séance : 20 heures

Le compte rendu du Conseil Municipal du 18 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1- Accueil de loisirs sans hébergement – juillet 2014

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les dates d'ouverture de l'Accueil de Loisirs pour l'été 2014 (du 7 juillet au 25 juillet 2014, soit 14 jours, le 14 juillet étant un lundi) à raison de 8h/jour.
Prévisionnel de fréquentation : Moyenne de 20 enfants par jours et 12 enfants à la cantine (calqué sur 2013).

Tarifs 2014 : La tarification 2014 proposée par Sophie SCHIEFFER, est validée à l'unanimité par le Conseil Municipal (tableau ci-dessous). L'évolution des tarifs suit l'augmentation du plancher imposée par la CAF du Jura

		JOURNEE SANS REPAS		
Nombres d'enfants		1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'effort		0,030 %	0,024%	0,020%
Plancher	629,13 €	1,89 €	1,51€	1,26€
Plafond	4 308,00€	12,92€	10,34€	8,62€

		DEMI-JOURNEE SANS REPAS		
Nombres d'enfants		1 enfant	2 enfants	3 enfants
Taux d'effort		0,015 %	0,012%	0,010%
Plancher	629,13 €	0,95 €	0,75 €	0,63€
Plafond	4 308,00€	6,46€	5,17€	4,31€

Le plancher CAF est de : 629,13€.

Les repas seront facturés 3,70€.

Le Conseil Municipal rappelle qu'il n'accordera aucune participation financière pour les enfants qui iront dans d'autres accueils de loisirs pendant la durée du centre.

Une majoration de 15% sera appliquée sur l'ensemble des prestations pour les enfants extérieurs à la commune.

Pour les nouveaux conseillers, Sophie SCHIEFFER présente plus en détails les prestations CAF, le système du quotient familial, la charte de qualité, etc.

Personnel :

Trois animateurs seront recrutés en plus de Sophie SCHIEFFER pour permettre un encadrement et des activités de qualité (deux groupes : - de 6 ans et + de 6 ans)

Après discussions, le Conseil Municipal décide de recruter 1 BAFA et 2 stagiaires (par 13 voix pour) contre 2 voix pour le recrutement de 2 BAFA et 1 stagiaire.

Le budget pour les sorties étant très important, les autres centres du Plateau seront consultés pour éventuellement mutualiser les moyens, ceci pour permettre une réduction des coûts (notamment des frais de transport).

Conditions de recrutement des stagiaires : être âgé d'au moins de 17 ans et justifier de la validation de l'épreuve théorique du BAFA.

2- Recrutement d'un emploi d'été

Pour suppléer Yves Forot dans ses tâches de tonte, élagage, entretien des espaces verts, petits travaux divers….), le Conseil Municipal décide de recruter un jeune qui devra être âgé d'au moins 18 ans, (règlementation en vigueur pour l'utilisation de certains matériels) pour quatre semaines de travail sur deux périodes : du 7 au 18 juillet et du 28 juillet au 8 août 2014. Un appel à candidatures sera lancé par voie d'affichage.

3- Réseau téléphonique Orange

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'effacement du réseau téléphonique ont été effectués (rue du Château, rue des Tourneurs). Il restait alors à procéder au câblage par l'opérateur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et Orange. Le coût du câblage est de 3 220 €, dont 18% reste à la charge de la commune (579.60 €).

4- Carte avantages Jeunes

Le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération de partenariat pour la vente des Cartes Avantages Jeunes en prenant à sa charge 1 € par carte vendue. (Prix d'achat de la CAJ par la commune : 6 €, coût pour le jeune : 5 €, jusqu'à 30 ans).

Inscription et règlement (par chèque à l'ordre du Trésor Public) en Mairie avant le 20 juin 2014.

5- <u>Présentations des dossiers en cours au nouveau Conseil Municipal</u>

Monsieur le Maire présente successivement les 3 projets en cours, à savoir l'élaboration du nouveau document d'urbanisme, la construction de la station d'épuration et le projet d'aménagements et de mise en valeur du site de la chapelle de Saint-Romain.

Concernant le site classé de Saint Romain, Monsieur le Maire informe la population qu'une présentation du projet par l'architecte, Mme Hessou, est organisée par la commune et le Parc Naturel Régional, **le samedi 07 juin prochain.** Rendez-vous est donné à 18h sur le parking, à l'entrée du hameau de Saint Romain pour une balade explicative de 2 heures environ. Cette promenade culturelle nous conduira ensuite à la carrière de Champied sur le site de laquelle sera projeté sur grand écran un film tout public, intitulé « La fille du 14 juillet ». Venez nombreux.

<u>Fin de la séance</u> : 22 heures 30.

<u>Prochain Conseil Municipal</u> : Vendredi 27 juin 2014 à 20 heures.

Carole DELAVENNA